

## Un grand excès de vitesse, deux incendies



Un grand excès de vitesse, deux incendies

### Auch

Dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 juin, sur la RN 124, un automobiliste de 50 ans a été stoppé vers minuit par la police nationale alors qu'il roulait à 143 km/h, vitesse ramenée à 135 km/h, pour une vitesse autorisée de 80 km/h. Son permis de conduire lui a été retiré alors que les tests de dépistage se sont révélés négatifs.

### Ramouzens

Vendredi 17 juin au lieu-dit Pecos, un feu s'est déclaré dans le chai de la ferme lequel abrite de nombreuses pièces d'armagnac. L'intervention rapide de 9 centres de caserne de pompiers a permis d'éviter le pire. Les dégâts se soldent par 3 m2 de plancher et 5 m2 de toiture partis en fumée.

### Saint-Clar

Vendredi en matinée une toiture de 50 m2 a été détruite par un incendie. Il n'y a eu de propagation de feu aux deux bâtiments, habitation et pigeonnier, qui jouxtaient la dépendance sinistrée. Trois lances à incendie étaient sur le lieu. Les pompiers de Lectoure, Fleurance, Condom, Miradoux, La Romieu et Auch sont intervenus sur cet incendie.